

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE
du Commerce, de la Finance, de l'Industrie
de la Propriété foncière et des Assurances.
Bureau : No 30, rue Saint-Jacques,
Montréal.
Abonnements: Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50
Publié par
La Société de publication commerciale,
J. MONIER, gérant

MONTRÉAL, 2 MARS 1888

M. EDMOND STEVENS a pris la direction du département des annonces du "Prix Courant."

LA SITUATION DES BANQUES

Le gouvernement fédéral vient de faire publier dans la *Gazette du Canada* le tableau de la situation des banques au 31 janvier dernier. Nous donnons ci-dessous un sommaire des totaux de ce tableau, avec les chiffres de décembre 1887 pour point de comparaison :

	Passif	Décembre 1887	Janvier 1888
Capital autorisé.....		76,079,999	76,079,999
Capital versé.....		60,352,092	60,355,883
Réserves.....		17,793,814	17,798,814
Circulation.....		34,854,595	31,052,132
Dépôts des gouvernements.....		7,302,940	6,874,975
Cautiionnements...		441,170	414,199
Dép. publics remb. à demande.....		48,981,273	47,710,717
Dép. publics remb. après avis.....		56,818,392	58,734,563
Dép. ou prêts d'autres Banques garantis.....		1,177,234
Dép. ou prêts d'autres Banques non garantis.....		2,180,130	2,146,996
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....		890,960	877,136
Balances dues à d'autres Banques à l'étranger.....		89,433	521,517
Balances dues à d'autres Banques en Angleterre.....		1,927,013	1,184,199
Autres dettes.....		422,879	381,011
Totaux, passif.....		\$153,218,603	151,880,736
	ACTIF		
Espèces.....		6,037,563	6,156,212
Billets du Dominion.....		10,030,196	10,183,336
Billets & chèques d'autres Banques.....		6,474,758	5,908,824
Créances sur Banques canadiennes.....		3,855,211	3,757,792
Créances sur Banques étrangères.....		13,097,725	12,552,157
Créances sur Banques anglaises.....		3,268,154	5,164,329
Actif promptement réalisable.....		\$42,763,677	\$43,722,650
Obligations fédérales.....		2,699,679	2,291,985
Valeurs publiques étrangères.....		3,659,640	3,667,892
Prêts aux gouvern. Prov. & Féd.....		3,069,855	2,712,980
Prêts sur titres/valeurs.....		10,454,761	10,515,913
Prêts à des corporations municip.....		2,813,823	2,130,596
Prêts à d'autres corporations et Compagnies.....		15,371,454	15,256,755

Prêts à d'autres Banques, garantis.....	164,004	1,086,682
Prêts à d'autres Banques, non garantis.....	274,520	201,741
Escompt. en cours.....	138,393,240	137,094,051
Effets échus et non garantis.....	1,412,603	1,662,830
Autres créances échues, non garanties.....	52,120	143,310
Effets & créances échus, garantis.....	1,857,944	1,857,183
Immeubles.....	1,218,352	1,225,799
Créances hypothécaires.....	673,457	605,824
Immeubles occupés par les bureaux des Banques.....	3,659,014	3,665,135
Autres valeurs.....	3,535,917	3,348,109
Totaux, actif.....	\$232,576,983	231,314,702

En examinant attentivement le tableau comparatif qui précède, on arrive à la conclusion que nos institutions financières sont encore dans une situation solide et satisfaisante à tous les points de vue. La circulation des banques a diminué de \$2,500,000 en chiffres ronds; ce qui indique un bon mouvement de rentrée des fonds qui étaient sortis à l'automne; les dépôts remboursables à demande ont diminué de \$1,260,000, mais les dépôts remboursables après avis ont augmenté de plus de \$2,000,000. Ainsi la partie commerciale des déposants a retiré des fonds pour payer ses billets, tandis que la partie non commerciale, celle qui peut placer ses fonds à 4 pour cent pour un certain nombre de mois, a fait des économies et les a placées à la banque. Une bonne partie de ces dépôts à long terme vient sans doute des cultivateurs qui ont vendu leurs produits et au lieu d'en dépenser l'argent, l'ont mis de côté pour faire face à des besoins futurs. Ce fait explique aussi pourquoi les marchands de la campagne ont peu vendu jusqu'ici, et pourquoi, ayant encore leurs stocks sur les rayons du magasin, ils sont forcés de renouveler leurs billets.

La somme de \$1,177,234 qui figure au chapitre des emprunts faits à d'autres banques, représente le montant avancé à la Banque Fédérale, sur bonnes garanties, pour l'aider à faire sa liquidation. Notre compte débiteur avec les banques anglaises a diminué de \$800,000, mais nous devons près de \$500,000 de plus aux banques des Etats-Unis.

A l'actif, les résultats de la prudente conduite des banques depuis quelques mois, sont de plus en plus apparents. Le rapport de l'actif immédiatement réalisable à l'ensemble des engagements augmente de jour en jour. Il y a dans cette partie de l'actif une augmentation de près de \$1,000,000 sur décembre 1887; cette augmentation porte un peu sur le numéraire et les billets du gouvernement fédéral, mais surtout sur notre compte courant créditeur avec les banques anglaises. Il a été vendu ici près de \$2,000,000 de traites anglaises dont la Banque de Montréal a pris la moitié à elle seule.

Les escomptes en cours accusent une diminution de \$1,200,000; les billets en souffrance n'ont augmenté que de \$250,000 environ, une bagatelle pour cette saison de l'année.

Les autres comptes de l'actif accusent une légère diminution, entr'autres les prêts aux corporations municipales qui ont diminué de \$800,000, montant remboursé par la ville de Toronto aux banques qui lui avaient fait des avances, (Banque de Toronto, Standard, Imperial, etc), au moyen d'un emprunt fait à Londres et dont nous avons trouvé trace plus haut dans le chiffre des comptes courants avec les banques anglaises.

Un des signes les plus rassurants de la situation, en dehors de ce que peuvent indiquer les chiffres du tableau ci-dessus, c'est la facilité avec laquelle s'opère la liquidation de la banque Fédérale. La circulation est à peu près toute rachetée; les dépôts ont été remboursés ou transmis à d'autres banques et la plus grande partie des billets échus ont été payés intégralement. Les banques avaient mis à la disposition des liquidateurs une somme suffisante pour payer les porteurs de billets et les déposants, mais ils n'ont eu besoin que de moins des deux-tiers de cette somme, et ils en ont déjà remboursé une bonne partie.

Nous terminons par nos comparaisons ordinaires:

	ACTIF	31 décembre 1887	31 janvier 1888
31 décembre 1887.....		\$232,576,983	
31 janvier 1888.....		231,314,702	
Diminution.....		\$1,262,281	
	PASSIF		
31 décembre 1887.....		\$153,218,603	
31 janvier 1888.....		151,880,736	
Augmentation.....		\$1,337,867	
	ACTIF		
31 décembre 1887.....		\$232,576,983	
31 janvier 1888.....		153,218,603	
Excédant.....		\$ 79,358,380	
	PASSIF		
31 décembre 1887.....		\$231,314,702	
31 janvier 1888.....		151,880,736	
Excédant.....		\$ 79,433,966	
	Excédants.		
31 janvier 1888.....		\$79,433,966	
31 décembre 1887.....		79,358,380	
Augmentation.....		\$84,586	

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les compagnies d'assurance contre l'incendie ont augmenté leur tarif de 20 pour cent. Cela fait la troisième augmentation dans l'espace d'un an. La première augmentation avait été de 10 à 15 pour cent sur les risques commerciaux; la seconde, de 2½ pour cent, comprenait les risques de toutes sortes et la dernière est également applicable à tous les risques. De sorte que le coût de l'assurance actuellement est augmenté dans une proportion de 32½ à 37½ pour cent pour les risques commerciaux, et de 22½ pour cent pour les autres risques. Il y a réellement là matière à sérieuse réflexion. Nous n'avons aucune raison de croire que ces augmentations répétées sont exorbitantes au point de vue des compagnies d'assurances et de leurs actionnaires; mais il est incontestable qu'elles sont très onéreuses pour les assurés. Si nous comprenons bien la signification de la dernière de ces

modifications du tarif, c'est un moyen de coercition que prennent les compagnies pour obtenir du département du feu les améliorations dans le service des pompiers qu'elles demandent en vain depuis bien longtemps. Elles ont dû se dire qu'en pressurant ainsi les assurés, elles forceraient ceux-ci à exiger des autorités municipales les réformes que, seules, elles n'ont pu obtenir. Si nous étions bien persuadé que, une fois ces réformes obtenues, les compagnies reviendraient au tarif antérieur, nous n'aurions rien à dire, mais on sait qu'il est beaucoup plus difficile d'obtenir une réduction qu'une augmentation des tarifs, et le service des pompiers pourra être réformé, mis dans un état aussi voisin de la perfection que possible, que les compagnies trouveront toujours un prétexte pour ne pas réduire leurs taux.

Or ces taux sont évidemment devenus excessifs, si l'on doit les considérer comme permanents. Les affaires des compagnies d'assurances en 1887 ont été faites à perte, le fait est indéniable; mais ce n'est pas seulement à Montréal qu'il en a été ainsi. Aux Etats-Unis et dans la province d'Ontario, l'année dernière a été la plus onéreuse de bien des années. Nous ne citerons que l'état de New-York où, au lieu du bénéfice total de \$3,612,000 réalisé par toutes les compagnies en 1886, il y a eu une perte de \$1,039,000 en 1887.

Les compagnies d'assurance, pas plus que tout autre genre de commerce ou d'industrie, ne doivent pas s'attendre à ne faire jamais que des bénéfices; ce serait vraiment trop beau. Elles doivent calculer sur des années de perte, et même elles doivent s'en autoriser pour excuser les bénéfices qu'elles font dans les années heureuses. Et si, sous prétexte qu'un exercice s'est soldé en perte, elles haussent leurs taux d'une manière permanente, elles dépassent leur but, elles violent les règles économiques qui doivent les guider, elles descendent au rang de simples exploités.

Nous avons cru devoir exprimer ici ces considérations qui sont actuellement dans toutes les bouches, car si nous portons intérêt aux compagnies d'assurance, nous nous intéressons encore plus aux assurés.

LE TARIF.

Le gouvernement fédéral a déclaré officiellement qu'il n'y aurait cette année aucun changement dans le tarif des douanes. Cette déclaration va sans doute désappointer quelques personnes qui désiraient faire corriger des erreurs, faire protéger quelque nouvelle industrie ou faire dégrever quelque matière première; mais nous croyons que le commerce en général sera satisfait de se voir épargner de nouvelles anxiétés et d'apprendre qu'il pourra livrer les marchandises vendues sans avoir à rectifier les prix. Le trouble causé dans chaque branche de commerce affectée par un changement de tarif est considérable, et l'incertitude qui accompagne l'instabilité des tarifs empêche toujours, à l'approche des sessions, toute opération de longue haleine.